



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/La-Poste-pub-et-realites>

La Poste : pub et réalités

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2004 - N° 1039 - janvier 2004 -

Date de mise en ligne : vendredi 10 novembre 2006

Date de parution : janvier 2004

Description :

Ce que la Poste prétend être dans sa publicité internationale et ce qu'elle est d'après les témoins.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

On se souvient d'Annie Muscade (voir GR passée) cette responsable de la Poste à qui les clients devaient s'adresser... mais qui était pure invention du service de la publicité. Nous vous présentons ci-contre Simone, la pub [1] que la Poste publie dans "direct international" le « magazine du courrier et du marketing direct international. »

Pour la Poste, Simone est une grand-maman qui habite quelque part en France profonde. Et qui reçoit tous les jours, chez elle, son courrier, comme des millions de Français, desservis [2] par la Poste. L'opérateur français est en effet le seul à disposer en France d'un réseau de distribution aussi ramifié. Il dessert chaque jour les bourgades les plus lointaines, comme celle où vit Simone, une paisible retraitée habitant un petit village rural du Nord de la France, cible privilégiée des entreprises de VPC [3] spécialisée...

Les réalités

" Témoignage de Mme C.T., habitant dans le Finistère :

« En Bretagne, la Poste n'est plus un service public mais une entreprise qui doit être rentable !!!

J'habite en zone rurale mais travaille en zone urbaine. Je pars le matin vers 7h15 pour rentrer vers 18 heures chez moi. Le samedi matin je travaille aussi et le mercredi j'assure l'après-midi une permanence pour une association. Je ne peux donc aller au bureau de poste de mon village que le mercredi matin.

Mais voilà la poste a décidé qu'il n'était pas rentable à ce moment-là et il est donc fermé (l'après-midi du mercredi, il est ouvert de 15h à 16h30 !).

J'y ai téléphoné l'autre jour car j'avais un recommandé à y prendre et j'ai essayé de discuter avec l'employé, contre qui je n'ai rien puisque les employés ne sont pour rien dans cette affaire. Mais, comme il ne trouvait aucune solution, j'ai fini par lui demander s'il était possible de transférer ma lettre dans un bureau de poste de la ville où je travaille, ce qu'il a accepté. Mais il ne pouvait me dire quand je l'aurai (heureusement qu'il n'y avait aucune réponse urgente à donner !). Comme il voyait que cela n'était pas pour moi la solution idéale, il a fini par me dire qu'il ne fallait pas oublier que la Poste n'était plus maintenant un service public mais une entreprise qui se devait d'être rentable !... »

" Autre témoignage, celui de notre ami Paul Vincent qui a l'habitude de prendre son café au bistrot du coin de son quartier où il fait souvent des rencontres intéressantes. Après y avoir fait la connaissance d'un professeur de littérature comparée à l'Université de Nanterre, il vient récemment d'y rencontrer un tout jeune facteur avec lequel il a tout de suite sympathisé. « Comme il s'était montré enthousiaste pour mes articles sur les fonctionnaires et la Poste, nous dit Paul, je lui ai envoyé depuis d'autres documents. Et j'en ai reçu tout récemment un courriel dont j'ai extrait les passages suivants :

En ce qui concerne la Poste, un contrat de plan contre le service public a été dévoilé il y a quelque temps. L'objectif est de supprimer des emplois ainsi que la moitié des bureaux de Poste. La Cour des Comptes trouve même que 6.000 établissements sur le territoire cela suffit amplement... Préparons-nous donc à de futures distributions aléatoires et bricolées ! Il va falloir défendre l'emploi !!! C'est pourquoi j'ai distribué il y a quelques semaines des tracts contre le "Contrat de Plan".

Je suis allé au Forum Social Européen pendant trois jours la semaine dernière. Intéressant de voir comment les gens se révoltent dans d'autres pays pour conserver leurs services publics (eau, déchets,...) pour ne pas être surtaxés ... Conclusion d'un orateur allemand : « Une démocratie qui ne contrôle pas son économie n'est pas une démocratie ».

Et Paul ajoute : « J'en apprend tous les jours un peu plus sur mon copain facteur. C'est vraiment un garçon aux multiples facettes et d'une grande richesse intellectuelle et culturelle, bien qu'il n'ait pas participé à la course à la réussite professionnelle ou peut-être à cause de cela... Cela fait plaisir qu'il existe encore ce genre d'individu.

« Il anime, réalise et gère Solénoïde, une émission de radio diffusée sur diverses stations en France, au Canada, en Belgique et sur Internet. (On peut l'écouter à Paris et en Ile-de-France sur Aligre FM 93.1 MHz, tous les vendredis de 18h30 à 19h30). Solénoïde, c'est aussi un site web (www.solenoides.org) qui s'intéresse aux Musiques Imaginogènes. Mon facteur M. Y. est aussi le webmaster de ce site. »

[1] Direct International, N°31, septembre 2003.

[2] Ah ! l'ambiguïté de la langue française...

[3] VPC = Vente par correspondance.